Paris le 17 novembre 2026

Le SAF appelle les avocat·es à rejoindre les manifestations du mardi 17 novembre 2026

Le Syndicat des Avocat·es de France continue de soutenir les mobilisations des agent·es public·ques, des salarié·es, des lycéen·nes et des étudiant·es pour de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail et d'études ainsi que des services publics financés à la hauteur des besoins.

Alors que le budget 2027 est en discussion, le SAF alerte à nouveau sur le manque de greffier·ères, de magistrat·es et d'agent·es dans les tribunaux et l'absence de véritable budget pour la justice. Les justiciables en subissent chaque jour les conséquences, parfois pendant des années.

Le SAF dénonce les violences policières et les atteintes aux libertés de réunion et de manifestation mais également les attaques répétées contre la liberté syndicale et, en particulier, les propositions visant à priver les magistrat·es du droit de se syndiquer. Pouvoir s'organiser collectivement pour défendre ses conditions de travail, les moyens du service public et les droits fondamentaux est une liberté qui doit être impérativement préservée dans un État de droit.

Le SAF appelle les avocat·es à rejoindre les manifestations du mardi 17 novembre 2026 et les invite, si ils et elles le souhaitent, à manifester en robe. Porter la robe dans les cortèges, c'est rendre visible l'engagement des avocat·es pour le service public de la justice, le principe d'égalité pour tous les justiciables et la défense des libertés.